

Communiqué de presse | 01 décembre 2025

Valorisation Paysagère de Côte-d'Or : Remise des Trophées départementaux 2025

Ce jeudi 4 décembre, les communes engagées pour la qualité de leur cadre de vie sont attendues au Parc des Expositions de Dijon pour la remise des Trophées départementaux de la valorisation paysagère, organisée par le Conseil départemental de la Côte-d'Or et Côte-d'Or Attractivité, dans le cadre du Salon des Maires.

Un label, un engagement : « Villes et Villages Fleuris »

À travers ce rendez-vous, le Département et son agence d'attractivité réaffirment leur soutien aux collectivités qui œuvrent chaque jour pour la mise en valeur de leur espace public. L'entretien des paysages, la fleurissement, la gestion des ressources, mais aussi l'embellissement durable et participatif sont au cœur de la dynamique du label « Villes et Villages Fleuris », véritable levier de qualité de vie et d'attractivité.

Plus qu'un trophée, une reconnaissance

Valoriser le cadre de vie, c'est agir pour l'environnement, pour l'accueil de nouveaux habitants et pour l'image du territoire. En 2025, ce travail s'inscrit pleinement dans la stratégie départementale d'attractivité résidentielle, avec notamment la création d'une Rose Côte-d'Or, nouvel emblème du département, labellisée «Savoir-Faire 100% Côte-d'Or» et symbole d'un territoire accueillant et vivant.

Un accompagnement au long cours

Côte-d'Or Attractivité accompagne chaque année une quarantaine de communes dans leur parcours de labellisation ou de progression dans le label. Conseils techniques, visites de terrain, formations ou sensibilisation font partie intégrante de cet appui.

Le palmarès

Cette année, 7 communes ont reçu une première fleur ou une fleur supplémentaire :

- **Pontailleur-sur-Saône, Puligny-Montrachet et Sombornon** décrochent leur 1ère fleur
- **Marsannay-la-Côte et Meursault** obtiennent leur 2ème fleur
- **Chevigny-Saint-Sauveur et Mirebeau-sur-Bèze** peuvent désormais afficher 3 fleurs

Par ailleurs, Arc-sur-Tille, Arnay-le-Duc, Bèze, Bonnencontre, Foncegrive, Francheville, Marcilly-sur-Tille, Messigny-et-Vantoux, Minot, Poiseul-la-Grange, Pouilly-en-Auxois, Premaux-Prissey, Santenay, Saulieu, Savigny-les-Beaune, Selongey, Semur-en-Auxois, Seurre, Velars-sur-Ouche, Venarey-Les Laumes et Villers-la-Faye ont vu leur label renouvelé pour 3 ans.

INFOS PRATIQUES

Jeudi 4 décembre - 18h | Parc des expositions de Dijon
Accueil presse prévu sur place.

Amyeric FOURNIER - Chargé de relation presse - 03 80 63 64 60 - a.fournier@lacotedorjadore.com

Côte-d'Or Attractivité est l'agence de développement touristique et d'attractivité du Département de la Côte-d'Or, au service des acteurs publics et privés. Ses missions sont multiples : accompagner les projets locaux, favoriser l'implantation d'investisseurs touristiques, soutenir les filières stratégiques (patrimoine, nature, œnotourisme, gastronomie), accompagner l'installation des nouveaux arrivants et valoriser l'image de la Côte-d'Or avec sa marque : « La Côte-d'Or j'adore ».